



Motifs de licenciement + indemnités

Par **bouquin_old**, le **22/06/2007** à **21:55**

après avoir consulté l'inspection du travail, les prud'hommes et les syndicats, je me retourne vers vous afin d'obtenir, je l'espère une réponse jusque là inexistante. En effet je souhaiterais savoir quels sont les motifs de licenciement (non grave) tout en obtenant les indemnités de licenciement.

Je suis infographiste et fais donc parti de la convention collective 3239.

En vous remerciant par avance de votre aide indispensable

Cordialement

Par **floriane106**, le **28/06/2007** à **17:44**

Bonjour

Les motifs de licenciement pour motif personnel ne constituant pas une faute grave sont variés et relèvent de l'appréciation souveraine des juges. En cela, il est difficile de vous donner des exemples

les indemnités sont en générales: indemnité de congés payés + préavis si non effectué + 6 mois de salaire environ selon ancienneté

Par **bouquin_old**, le **07/07/2007** à **16:04**

bonjour,
je vous remercie pour votre réponse, mais n'auriez-vous pas s'il vous
plaît quelques exemples de motifs personnels?
En vous remerciant encore une fois pour vos services.

Par **floriane106**, le **08/07/2007** à **10:39**

je me permets de vous demander avant pour quelles raisons me demandez vous cette
question pour le moins particuloière...

Par **bouquin_old**, le **14/07/2007** à **17:29**

tout simplement parce qu'en fait je souhaite me faire licencier, mais
sans perdre mes indemnités de licenciement, il me faudrait donc des exemples concrets de
motifs considérés comme non graves.

(sans quoi je perd également mes droits assedic éventuels)

Merci par avance de vos services

Cordialement

Par **dieljote**, le **04/04/2008** à **17:53**

bonsoir je viens de lire vos courriers. je voulais savoir si vous avez reussi a vous faire
licencier et a percevoir des indemntes de licenciement.je suis dans ce cas actuellement .merci